



Information sur mon contrat de travail

Par **Johan34**, le **21/06/2018** à **15:44**

Bonjour aux utilisateurs/trices.

Voici une copie du contrat que j'ai signé avec boîte d'intérim et pour lequel j'ai quelques interrogations.

L'entreprise en question est une grande entreprise du service public, un accord de réduction de temps de travail est en vigueur pour les titulaires.

Voici mon contrat :

"DUREE DU TRAVAIL :

La durée hebdomadaire moyenne de travail sur l'année est de 39h00.

Toutefois la durée de travail effectif est fixée chaque semaine à 39h00, selon l'horaire collectif suivant : heures par semaine.

La réduction du temps de travail est réalisée par l'attribution de 0 jours de repos (JRTT) pour une année complète.

REMUNERATION :

Chaque semaine, le salarié intérimaire est rémunéré sur la base de 39.00 heres indépendamment du nombre d'heures effectivement travaillées.

Les heures effectuées au-delà de 39.00 heures et jusqu'à 39.00heures ne sont pas considérées comme des heures supplémentaires, mais donnent droit à des jours de repos. Les heures de pauses, même rémunérées, ne sont pas prises en compte dans

ces seuils.

Selon les intérimaires, certains travaillaient 8.23h par jour avec 6 RTT sous 8 semaines (mon cas).

D'autres 7h par jour mais 0 RTT sous 8 semaines.

On nous a dit au départ qu'on était sur le même nombre d'heures à l'année sauf que je n'ai jamais fait 151.67 dans un mois.

Pouvez-vous éclaircir mon cas?

Cordialement,